RENDEZ-VOUS STRATÉGIQUE DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

SUR LA CULTURE

THÉMATIQUE GÉNÉRALE

Comité directeur du Rendez-vous stratégique sur la culture

PRÉSENCE, AVENIR DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE

INTRODUCTION

• Le concept de culture

Le concept de culture pose toujours un problème de définition. Pour les fins de nos réflexions, nous proposons la formulation suivante :

- a) Un ensemble de valeurs, d'idéaux, de croyances et d'orientations collectives,
- b) constitué de mémoire, d'identité et de vision d'avenir,
- c) soutenu par une (ou des) langue(s) nationale(s),
- d) incarné dans des traditions, des coutumes, des manières de faire plus ou moins institutionnalisées,
- e) partagé par la plupart des membres d'une communauté ou d'une société,
- f) traversé néanmoins par des questionnements, des tensions, des inquiétudes qui la poussent toujours à se remettre en cause, à se redéfinir,
- g) constamment travaillé de l'intérieur par des forces de création, d'invention, et de l'extérieur par un apport d'idées, d'esthétiques, de sensibilités, de modes.

De cette définition, retenons qu'au sein d'une société, il n'y a jamais consensus. Toute culture fait place à la diversité, à la pluralité, à la dissension, aux tensions et au changement.

• L'expression « culture québécoise »

L'expression « culture québécoise » ne va pas de soi elle non plus. Que faut-il entendre par là? La culture produite par les Québécois et/ou issue de son histoire? Ou l'ensemble de la vie culturelle qui a cours dans notre société, en tant que nourrie à la fois de tradition, d'invention, de mélange et d'emprunt de tous ordres?

Certains pensent qu'il faut privilégier les traditions, les coutumes, la mémoire, les traits identitaires associés au vieux noyau canadien-français. Mais qu'en est-il alors des autres cultures présentes dans notre société?

En fonction des réponses données à ces questions, on en arrive à des conceptions très différentes de la nature et de la situation de la culture québécoise. Par exemple, elle peut apparaître soit comme un ensemble de silos juxtaposés dessiné par le quadrillage des groupes ethnoculturels, des régions, des générations, des classes sociales, soit comme un champ ouvert travaillé par une dynamique très ouverte d'interaction, d'échange. Ou encore : comme une culture qui se défait (celle des Canadiens français) et qu'il faudrait refaire? Ou comme une culture en renouvellement dans la diversité? Enfin, il importe d'ajouter à tout cela toutes les promesses, les incertitudes et les menaces associées aux perspectives de la mondialisation.

Le parcours qui est proposé sous forme de questions et de dilemmes voudrait susciter réflexions et débats, conduire à des choix, des orientations, et contribuer à la formulation de propositions pour leur mise en œuvre.

I. LA CULTURE QUÉBÉCOISE: ÉTAT DES LIEUX DE LA CRÉATION, DE LA DIFFUSION ET DES PRATIQUES CULTURELLES

La culture québécoise: cancre ou premier de classe?

Ce thème veut inviter à réfléchir sur ce qu'on pourrait appeler l'état des lieux du Québec culturel en termes d'infrastructures et d'équipements collectifs, en rapport aussi avec les habitudes, les pratiques culturelles, le niveau de performance des Québécois là où il peut être mesuré. Il est utile de produire un **dossier statistique** sur plusieurs sujets, tels :

- a) l'état des médias, des bibliothèques publiques, des institutions d'enseignement, des musées, du monde des arts et des lettres, de la recherche;
- b) les performances scolaires en termes de réussite, d'accès, de décrochage;
- c) les habitudes de lecture, les pratiques d'information civique;
- d) l'analphabétisme, l'illettrisme, l'utilisation de l'Internet (une « fracture » numérique?);
- e) la situation de la transmission culturelle;
- f) les pratiques linguistiques;
- g) le patrimoine (sites historiques, monuments, archives, etc.

L'objectif est de montrer ce qui va bien et ce qui va moins bien, tout en faisant ressortir la difficulté de ce genre de diagnostic du fait de statistiques parfois contradictoires, souvent difficiles à interpréter, ou simplement déficientes ou manquantes. Cet état des lieux vise aussi à soutenir l'élaboration de recommandations en rapport avec les besoins en matière d'informations et de recherche. Enfin, il voudrait aider à évaluer la situation du Québec en comparaison avec d'autres sociétés similaires.

• Création et diffusion - Les rapports entre les créateurs et les publics: problème du côté de l'offre ou du côté de la demande?

À propos de la vie culturelle au Québec, on parle tantôt d'une grande effervescence, d'une créativité sans précédent, et tantôt de tape-à-l'œil, de médiocrité, de marchandisation. Par ailleurs, si l'offre d'activités et de biens culturels semble intense en zone montréalaise, on parle parfois de « désert » dans certaines régions. De même, si quelques productions culturelles bien intégrées au marché de masse jouissent d'un ample appui financier, la plupart des autres sont réduites à la portion congrue, ou tout simplement laissées à elles-mêmes, par suite du désengagement progressif de l'État et d'autres institutions publiques ou privées. Enfin, de nombreux créateurs constatent que leurs œuvres suscitent peu d'intérêt auprès de la population – on pense ici d'abord aux avantgardes et aux poètes, mais à la plupart des romanciers dont les ouvrages souffrent de chiffres de vente anémiques (moins d'un millier d'exemplaires en moyenne). Ceci, sans parler des petits groupes de création, des acteurs marginaux qui oeuvrent à contre-courant à l'insu des médias, sinon des publics.

Les enjeux sont ici de taille. La création est sans contredit l'affaire des créateurs dont il faut respecter pleinement l'autonomie. On sait aussi que la propriété de la création littéraire et artistique est de projeter le particulier vers l'universel. Mais l'observation sociologique enseigne néanmoins que les produits de la création, une fois diffusés parmi les publics spécialisés auxquels ils sont immédiatement destinés, débordent souvent ce cadre restreint et en viennent à nourrir la culture d'une société et son identité –entendons par là : les signes, les traits, les images, les mots, les personnages qu'elle s'approprie (ou se réapproprie) et à travers lesquels elle aime à se reconnaître et se représenter pour elle-même et pour les autres. Le créateur doit admettre qu'une fois produite et livrée au public, son œuvre entreprend une nouvelle carrière, devenant susceptible de diverses interprétations qui peuvent différer des visées qui l'ont motivée et du sens qui y a été investi initialement. À tout prendre, ce mécanisme de transfert et de traduction (cette « trahison », pourrait-on même dire) doit être considéré positivement dans la mesure où la création participe ainsi de la culture concrète qui se fait, se refait et se transmet dans une société.

C'est rien de moins que l'identité qui est ici en jeu et il est souhaitable qu'elle puisse s'alimenter –au moins indirectement– à même les sources les plus vivantes et les plus épurées.

Sur cet arrière-plan, bien des questions se posent. Par exemple, que faut-il attendre de l'État? Quelles sont ici ses responsabilités? Comment surmonter les graves déficiences du système scolaire en matière de soutien à la création et au développement culturel? Comment rendre la culture plus accessible sans verser dans la démagogie, sans en appauvrir les contenus? À cet égard, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont en voie de mettre la création et la diffusion de la culture à la portée du plus grand nombre. Par ailleurs, compte tenu de leur potentiel et de leur polyvalence, plusieurs experts croient qu'elles sont présentement sous-utilisées. En plus, on connaît encore mal leurs retombées eu égard à l'accessibilité des publics à des contenus culturels diversifiés.

D'une façon générale, la **culture dite « d'élite »** (celle qui fait profession de réinventer en profondeur à la fois au cœur et à distance de la mêlée, qui refait constamment le monde dans la liberté la plus totale et finit par anticiper le mouvement général) est-elle suffisamment reconnue, encouragée? La société québécoise, comme on le dit souvent, aurait-elle une dent contre les élites, les créateurs, les intellectuels? Quelle est au juste la nature du déséquilibre que plusieurs s'accordent à déplorer entre le contenu de l'offre et la demande de biens culturels? Se pourrait-il que l'offre excède la demande? Et pour quelle raison? L'artiste ne saurait plus capter, « rencontrer » la sensibilité, les états d'âmes, les goûts du public? Ou serait-ce plutôt l'inverse? Dans ce cas, c'est le public qui ne ferait pas les efforts nécessaires pour s'ouvrir à de nouvelles formes d'expression, pour apprécier des œuvres plus exigeantes. Enfin, peut-on (doit-on?) déborder l'alternative a) de l'élite qui rêve souvent d' « élever le niveau de la masse » et b) de l'industriel ou du marchand qui veut lui vendre son produit?

Dans ce contexte, on se demande aussi ce qu'il advient de la **culture populaire**, de tout ce bagage de coutumes, de rites et de représentations qui était porté et transmis par les milieux ouvriers et paysans. A-t-il été absorbé, sinon annihilé par ce que nous appelons la culture de masse? Ou bien la culture populaire a-t-elle survécu et agit-elle encore, mais d'une façon détournée, moins visible?

Les cultures en émergence: promesse d'enrichissement ou facteur de dispersion de la culture québécoise?

Le paysage culturel québécois s'est beaucoup diversifié au cours des dernières décennies et cette tendance semble s'accélérer. Elle est le fait d'une nouvelle génération porteuse d'une sensibilité, d'une esthétique différente. Elle est due également à de jeunes néo-Québécois qui investissent leur culture d'origine, leur « différence », dans la vie des arts et des lettres. Elle est l'effet de l'Internet et des autres moyens de communication récents qui permettent à tout individu de construire son univers de référence. Elle véhicule de nouveaux produits culturels (comme la télé-réalité). Elle porte la marque des dynamismes qui se manifestent en région, souvent coupés et ignorés de la métropole. Elle résulte, enfin, de nouvelles pratiques de création qui s'exercent un peu partout et se diffusent à travers des canaux secondaires auprès de publics segmentés. Il en découle une grande diversification de la vie culturelle avec des références, des identités, des sensibilités fragmentées, des modes de production (et de consommation) parfois très individualisés. Par ailleurs, c'est dans ce contexte également que prennent forme de nouvelles appartenances et solidarités.

Faut-il voir dans ces changements un signe, une promesse d'enrichissement, un bouillonnement salutaire? Ou un facteur de dispersion et d'affaiblissement de la culture québécoise? Est-ce la naissance d'une culture qui ne se soucie guère d'être partagée, ritualisée, transmise, mobilisée par l'identitaire? Si tel est le cas, cette culture en miettes ne risque-t-elle pas de soumettre une grande partie du champ culturel à la logique de la marchandisation et de la compétition à outrance? Voyons-nous en action présentement des dynamismes qui, en contrepartie de cette culture « individualisée », introduisent de nouvelles formes d'une culture partagée par la majorité des Québécois? Cette dualité elle-même est-elle inévitable?

Il importe enfin de souligner les bouleversements qui s'observent déjà du fait de la présence grandissante des femmes dans toutes les sphères de la vie culturelle, aussi bien à l'Université que sur le marché du travail : quelles en seront les répercussions?

Ouestions de société

Plusieurs analystes constatent que, depuis quelques années, d'importants segments de la création artistique et littéraire québécoise (le roman notamment) se sont largement détournés des grandes **thématiques** nationales, politiques et sociales qui nourrissent ordinairement **l'identité collective** (ou la culture nationale). La création, en se renouvelant, exploiterait d'autres thématiques, d'autres matériaux. Encore une fois, ces réorientations relèvent de l'autonomie du champ de la création : l'artiste, l'intellectuel n'ont pas à être conscrits ou mobilisés. Pour l'identité collective, il peut toutefois s'ensuivre d'importantes répercussions sur lesquelles il convient de s'interroger. Du coup, celle-ci n'est-elle pas en effet menacée d'un triple appauvrissement du fait que:

- a) elle est ainsi privée d'une puissante source de renouvellement,
- b) elle se trouve en guelque sorte livrée à la culture de masse marchandisée,
- c) elle risque de perpétuer des contenus symboliques de plus en plus stéréotypés, décrochés de l'histoire qui se fait?

Est-il illusoire d'imaginer pour le Québec une dynamique culturelle diversifiée qui se nourrit de l'ensemble des composantes de l'éventail culturel? Quelle est ici la marge de manœuvre? Peut-on penser à des mesures concrètes qui permettraient d'avancer dans cette direction?

L'idéal de la **démocratisation de la culture** se propose ici comme une possible solution. Mais que faut-il entendre au juste par là? Donner une chance égale à tous les créateurs, au lieu de laisser le marché décider à lui seul? Rendre les produits de la création plus accessibles (géographiquement, financièrement)? Mieux préparer le grand public en faisant œuvre d'éducation, en haussant l'alphabétisation?

Promouvoir la diffusion des productions les plus « faciles »? Ou inciter les créateurs à se soucier davantage des goûts, de la sensibilité, de la capacité d'absorption du grand public?...

Le rapport avec la France est un autre terrain de réflexion. Historiquement, nous le savons, la culture québécoise est issue de la tradition française, mais elle s'en est progressivement différenciée (comme on le voit dans l'évolution de la langue, des mentalités, des institutions). La culture de la France reste tout de même très vivante chez nous et elle continue de faire autorité (par exemple, dans l'enseignement de la littérature, dans la langue parlée ou écrite, dans la vie scientifique). Est-elle trop présente ou trop peu? Est-elle une source précieuse de diversification, d'enrichissement? Ou une « influence indue » qui nous inhibe et nous empêche de donner libre cours à toute notre créativité en accord avec nos expériences, notre sensibilité (notre « américanité »)? Peut-on concevoir un rapport vivant à la France qui s'accorde avec notre rapport aux Amériques?

Enfin, dans quelle mesure **la mondialisation**, comme nouvel espace de communication, représente-t-elle une menace d'érosion ou un nouvel horizon de rayonnement et d'affirmation de la culture québécoise? Sous ce rapport, les Québécois sont-ils présentement en mode d'attente, de défense, de repli? Ou d'invention, de prise d'initiative, de leadership?

II. LA CULTURE QUÉBÉCOISE: UNE CULTURE COMMUNE OU UNE MOSAÏQUE D'IDENTITÉS?

• Culture commune et interculturalisme: quel bilan?

Depuis les années 1970, l'État fédéral a mis en œuvre le multiculturalisme comme modèle d'agencement de la diversité ethnoculturelle au Canada. Cette politique visait le respect et la promotion de la pluralité canadienne. Pour diverses raisons (notamment parce que le multiculturalisme mettait fin à la vision d'un Canada bi-national mettant à parité Anglophones et Francophones), le Québec a tenu à élaborer sa propre politique en matière de rapports interethniques. Ce fut l'origine de l'interculturalisme. On peut dire que cette politique est notre traduction originale du grand idéal du pluralisme, avec sa double insistance sur la nécessité de a) respecter la diversité ethnoculturelle ou ethnique et b) promouvoir les interactions entre les individus et groupes d'origine culturelle différente (comment la diversité peut-elle être une richesse si elle prend la forme d'un retranchement?). Si on dresse un bilan après une trentaine d'années, qu'en ressort-il? Où en est-on au juste dans cette double direction? Un patrimoine culturel commun est-il en train de se constituer? Est-ce encore possible? Est-ce même souhaitable? Comment se manifeste le pluralisme dans la vie quotidienne? Et dans ce contexte, qu'advient-il de l'idée a) d'un Québec francophone? b) d'une nation québécoise?

Au-delà du discours officiel, se peut-il que l'idéal interculturaliste soit terni ou même contredit par des **pratiques discriminatoires ou racistes** que nous ne voulons pas voir? En d'autres mots, le geste a-t-il suivi la parole? Et s'agissant de **pluralisme**, **prend-il la forme d'un idéal** très noble auquel nous adhérons parce qu'il promet de nous grandir tous? **ou n'est-ce qu'une profession de foi** que la majorité francophone fait du bout des lèvres parce qu'elle se laisse intimider par des courants d'idées d'ici et d'ailleurs, parce qu'elle n'ose pas affirmer vigoureusement comme elle le souhaiterait ce qu'elle considère comme ses prérogatives?

Il importe aussi de s'interroger sur le sens même de l'interculturalisme. Ce concept est en effet très complexe et il peut recouvrir des modèles, des arrangements collectifs très différents en matière de rapports interethniques (ou ethnoculturels).

Par exemple, parmi tous **les scénarios possibles**, on pourrait concevoir la société québécoise comme étant formée:

- 1- D'une nation québécoise composée d'un noyau francophone, de minorités nationales (anglophone, autochtone) et de communautés culturelles en interaction, se transformant toutes ensemble mais chacune gardant sa spécificité, son identité, au sein d'une même appartenance québécoise.
- 2- De diverses formations ethnoculturelles en étroite interaction, le tout convergeant à long terme vers une culture québécoise qui se nourrirait de tous les apports et en viendrait pratiquement à effacer les « traces » initiales.
- 3- D'un noyau francophone auquel, à leur rythme et sans contrainte, tous les autres groupes ethnoculturels finiraient par s'intégrer, sinon se fondre, pour donner une culture québécoise essentiellement structurée autour et dans le prolongement de la tradition canadienne-française.
- 4- De trois cultures fondatrices (canadienne-française, anglophone, autochtone) et de groupes ethnoculturels minoritaires coexistant dans la bonne entente, chacune souscrivant aux mêmes règles juridiques (droits de la personne, français langue officielle, etc), mais sans plus.
- 5- De trois cultures fondatrices et de cultures minoritaires (cf. modèle 4) privilégiant la langue française comme langue officielle mais reconnaissant formellement une place de plus en plus importante à la langue anglaise dans l'espace public et soutenant l'apprentissage d'autres langues –par exemple, les langues autochtones.
- 6- De trois nations évoluant indépendamment (francophone, anglophone, autochtone), assorties de communautés culturelles.

Dans une autre direction, il faut aussi se demander dans quelle mesure les communautés culturelles et les Néo-Québécois adhèrent au modèle interculturel proposé par le Québec. Comment se situent-ils par rapport au projet d'une francophonie ouverte à toutes les cultures? Comment interprètent-ils les appels à la constitution d'une culture publique commune? A-t-on raison de voir dans cette dernière notion une tentative détournée d'assimilation à la culture des Canadiens français? Se peut-il que la recherche de valeurs, de projets ou d'idéaux dits rassembleurs contienne un principe d'homogénéisation et contredise l'esprit du pluralisme? Que faut-il en penser? Une culture qui rassemble, au sens conventionnel, fabrique-t-elle nécessairement des individus qui se ressemblent.

À l'inverse, a-t-on raison de lui reprocher d'être trop timide, de se restreindre à un noyau de valeurs universelles et de règles de droit trop abstraites, impropres à fonder véritablement une appartenance et des solidarités? Devrait-on lui préférer des horizons plus concrets définis en termes de citoyenneté ou de projets sociaux? Mais comment mettre en œuvre une véritable citoyenneté et comment mobiliser une population autour de projets sociaux sans un commun dénominateur de valeurs, de croyances, d'idéaux –c'est-à-dire : d'identité?

L'école comme lieu de transmission

On se demande aussi si l'école québécoise est devenue le lieu souhaité d'une culture publique commune, l'incubateur d'une culture qui se renouvelle dans la diversité. L'école fait-elle ici ses devoirs? Est-elle un lieu concret d'apprentissage du pluralisme ou reproduit-elle à son insu les clivages ethniques? Mais on peut aussi se demander si la population est suffisamment informée des efforts déployés par le système scolaire et des initiatives originales qui s'y déroulent? De son côté, l'enseignant perçoit-il son rôle comme passeur culturel, comme on le dit? ou simplement comme diffuseur de savoirs et de techniques?

Le français comme langue officielle, langue identitaire, langue utilitaire

Dans une autre direction, quel est l'état du français comme langue officielle au Québec, comme porte d'entrée dans l'interculturalisme? Là encore, il n'est pas toujours aisé d'y voir clair à travers l'amoncellement de données statistiques les plus diverses, parfois contradictoires, et qui en plus, doivent être interprétées dans un contexte de divisions et de controverses. À en croire certains, les Québécois d'origine francophone démontrent une inquiétude fébrile qui n'est pas justifiée, ce qui les inciterait à une surveillance tatillonne. Mais selon d'autres, ils font preuve d'inconscience en s'abandonnant à un grand laxisme inspiré par un optimisme naïf. En marge et à la faveur d'un discours officiel qui se veut rassurant, un bilinguisme institutionnel serait en train de prendre forme, surtout à Montréal. Bref, la langue est-elle en santé ou en péril?

Ce qui est assuré, c'est qu'avec la diversification ethnique du Québec et l'adoption de la Loi 101, le rapport à la langue a évolué. Chez la plupart des Québécois d'origine canadienne-française, le français est demeurée une matrice identitaire. Il est à la fois le siège et le symbole d'une appartenance profonde, chargée de références émotives, avec des résonances historiques et politiques. Par contre, pour la minorité anglo-québécoise, pour les membres des communautés culturelles et pour les nouveaux Québécois qui en ont fait plus récemment l'apprentissage comme langue seconde ou tierce, le français est plutôt pratiqué comme une langue de communication. Entre les deux, des Francophones (les Haïtiens, par exemple) se font une place; ils préservent leur référence d'origine mais ils publient, participent aux débats publics, investissent leur sensibilité dans la culture au quotidien. Ce sont des intégrés de l'intérieur, si l'on peut dire, pas toujours pleinement reconnus par la majorité, mais ils représentent une autre manière d'être Québécois... Enfin, il y a aussi des parlant-français auxquels on n'accorde pas assez d'attention, qui semblent repoussés au large du champ identitaire : ce sont les nombreux Autochtones (environ 50%) qui ont été très tôt assimilés à la langue française et qui ont perpétué cet héritage parallèlement à leur identité propre.

Langue identitaire ou langue utilitaire? Que laisse présager cette dualité quant à l'avenir de la langue française comme composante ou comme dénominateur commun de la culture québécoise? Est-elle appelée à se fondre ou à se durcir? Dans quelle mesure la maîtrise de la langue française est-elle, à la fois pour les immigrants récents et pour les anciennes communautés culturelles, une condition suffisante à l'intégration économique et sociale? La francisation est-elle une garantie suffisante à leur inclusion dans la société québécoise? D'une façon générale, le type de français parlé par la société d'accueil est-il un facteur déterminant ou accessoire? Enfin, quel est l'impact de l'exigence identitaire sur la pratique de la langue française? Par exemple, fait-elle obstacle au plurilinguisme chez les Québécois d'origine francophone?

La religion dans l'espace public

Dans le **domaine du religieux**, l'actualité récente a été marquée par des controverses autour de la laïcité, alimentées notamment par les dossiers du kirpan et des lieux de prières dans les établissements publics d'enseignement. Parallèlement, on voit poindre aussi l'idée que les démocraties occidentales (sauf quelques exceptions) se sont peut-être fondées sur une conception trop radicale de la laïcité en excluant la religion de l'espace public. Avec le recul, on découvrirait aujourd'hui toute la difficulté (l'impossibilité?) de promouvoir une vision du monde et une moralité publique forte en l'absence du religieux, d'où la nécessité de le réinsérer de quelque façon dans la cité.

De ce point de vue, on pourrait dire qu'au cours des vingt dernières années, le Québec a tenté d'élaborer une voie de compromis entre deux grandes traditions qui font partie de son héritage : a) la britannique, qui fait de la diversité religieuse un élément constitutif de l'espace public (y compris scolaire), b) la française, où la religion est reléguée à l'espace privé en vertu d'une règle stricte de laïcité. À la croisée de ces deux voies, le Québec a privilégié la voie mitoyenne de l'accueil critique (ou de l'accommodement raisonnable) en s'appuyant, entre autres, sur la pensée juridique. Avec le recul, ce choix paraît-il plus pertinent que les deux autres modèles, lesquels ont été beaucoup critiqués pour les effets négatifs qu'ils ont engendrés (chacun à sa façon) en matière d'inclusion?

Cela dit, les propositions visant une véritable intégration du religieux dans la cité suscitent d'importantes réticences, comme le révèlent les heurts évoqués plus haut. D'où la question: le religieux a-t-il sa place dans la culture publique commune? Le cas échéant, sous quelle forme? Comment distinguer sûrement ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas parmi les demandes adressées à l'école et à la société?

Est-il possible de préserver ce qui fonde le vivre-ensemble tout en faisant droit aux particularismes de chacun? Comment instituer un régime de laïcité qui n'engendre pas l'exclusion sociale –c'est-à-dire, des effets contraires à ce qui est souhaité : la cohabitation pacifique des religions, des cultures différentes?

La connaissance et reconnaissance des Premières Nations

Enfin, qu'advient-il dans ce contexte de la proposition d'une nation québécoise ouverte à tous les habitants du territoire, lesquels auraient en commun –outre les institutions politiques juridiques et autres— la capacité de communiquer en français (soit comme langue première, soit comme langue seconde? Qu'en est-il tout particulièrement des Autochtones? Doit-on penser a) à un mode original d'intégration, respectueux de leur histoire et de leurs aspirations légitimes, ou b) à leur octroyer le statut de nation autonome, coexistant avec la nation québécoise? En somme, les Autochtones sont-ils dans ou hors la nation québécoise?

III. L'AVENIR DE LA CULTURE QUÉBÉCOISE

• Une culture en stagnation? Arrivée à maturité? En redéfinition?

Les changements culturels en cours dans notre société sont souvent perçus comme des bouleversements inquiétants qui défont sans les remplacer les anciens fondements symboliques du social (les traditions, la mémoire, les normes, les croyances, les idéaux collectifs...). Dans cette direction, plusieurs partagent la conviction que la culture québécoise (et même occidentale) traverse une crise grave et ils se laissent tenter par une forme de démission inspirée par un sentiment d'impuissance. Pour d'autres, ces bouleversements représentent une transition en profondeur, porteuse de nouveaux dynamismes, de nouveaux rêves, de nouveaux repères. Pour d'autres encore, la culture québécoise va très bien, elle s'affirme et s'épanouit. Qu'en est-il au juste?

Ouels sont nos rêves collectifs?

Nourrissons-nous de grands rêves collectifs mobilisateurs? Ou l'heure est-elle à l'individualisme, à l'incertitude, à l'émiettement? Que découle-t-il de la multiplication des lieux d'expression (par exemple : le passage du « broadcasting » au « narrowcasting »)? Sommes-nous en état de transition, de recherche? Avons-nous renoncé à rêver pour le Québec? Ou l'horizon est-il déjà bien meublé? En d'autres mots, faut-il déplorer une perte de repères, un vide du côté des idéaux collectifs? Ou assistons-nous à un renouvellement, à une vie symbolique intense qui prend des formes nouvelles? Et à cet égard, le Québec fait-il exception par rapport aux autres sociétés occidentales? Enfin, est-il même souhaitable pour une société de se donner de grands rêves?

En effet, ces rêves, ces idéaux ne risquent-ils pas d'être, en définitive, qu'une source d'illusion, de désenchantement, de dérapage peut-être? Et quoi qu'il en soit, de tels horizons sont-ils encore réalistes compte tenu de la grande diversité culturelle du Québec (Francophones, Anglophones, Autochtones, groupes ethnoculturels, tensions inter-régionales, clivages inter-générationnels...)?

Pratiquement, quels seraient les projets et politiques à mettre en œuvre à court et à moyen terme, tant du côté de l'État que des régions et des municipalités, pour remédier aux déficiences diagnostiquées? Que faudrait-il faire pour assurer le développement de la culture québécoise dans ce nouvel environnement créé par l'interculturalisme, par les cultures en émergence, par les nouvelles conditions de création et de diffusion culturelle et par la mondialisation? Quelles seront les conséquences de toutes ces tendances sur l'avenir culturel d'une petite nation comme le Québec et, de ce point de vue, qu'avons-nous à apprendre des autres petites nations à travers le monde?